



## LETTRE OUVERTE

**A Madame la directrice de la DSEM,**

Au cours de l'audience du 1<sup>er</sup> septembre 2022 sur la nomination des nouveaux SVP tech, vous nous aviez assuré une nouvelle audience ce jeudi 22 septembre à 10h45 avec la présentation de nouvelles propositions.

À notre grande surprise, cette audience a été annulée sans que nous en soyons informés.

Au-delà d'une question de forme, c'est bien sur le fond que cette annulation nous révolte.

Rappelons-le, Il s'agit d'agents III.1 que vous souhaitez obliger à exercer la fonction de SVP tech or cette activité est réalisée aujourd'hui par des techniciens de niveau III.2. Lors de notre précédente audience nous vous avons alerté d'un nombre important de techniciens qui ne souhaitent pas exercer cette activité.

Rien dans l'accord ne prévoit l'obligation des classes III à exercer la fonction de SVP tech. Cela remet en cause une partie de l'accord, en tout cas une des raisons de notre signature.

Notre organisation syndicale ne peut accepter la remise en cause du dialogue social et prendra toutes ses responsabilités avec le personnel.

Pour la CGT,  
Laurence Izard

